

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR RÉITÉRATION

L'adjudication aura lieu le mardi 23 janvier 2024 à 13h30

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) 173 avenue Paul Vaillant Couturier, Salle n° 1

EN UN LOT

Les biens et droits immobiliers sis à

STAINS (93)

52 rue des Prévoyants

Cadastrés section C numéro 51 pour 2a 96 ca

UNE MAISON de 100,40 m², comprenant suivant procès-verbal de description dressé par Me Philippe LETELLIER, Huissier de Justice à TREMBLAY EN France (93), en date du 26 octobre 2021 : Au sous-sol : **GARAGE** - Au rez-de-chaussée : entrée, pièce en renforcement, cuisine, pièce double, véranda donnant accès au **JARDIN**, petit dégagement, salle de bains avec WC - Au 1^{er} étage : palier, trois chambres, salle de bains.

MISE À PRIX : 236.250 €

(DEUX CENT TRENTE SIX MILLE DEUX CENT CINQUANTE €)

Avec faculté de baisse du quart puis de moitié à défaut d'enchère

(Biens précédemment adjugés à la somme de 199.000,00 €)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 23.625 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Signé Maître JC GUIBERE.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

▶ À Maître **Jean-Claude GUIBERE**, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 34 rue de Bourgogne (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.969.969**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente

▶ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY où le cahier des conditions de vente est déposé

▶ Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux pour visiter le **jeudi 11 janvier 2024 à 15h00**